

20.12.2005 - 11:30 Uhr

hotelleriesuisse demande des structures professionnelles et compétitives dans l'agriculture suisse

Berne (ots) -

hotelleriesuisse approuve, dans sa réponse à la procédure de consultation sur la politique agricole 2011, l'orientation générale de ladite politique, elle plaide néanmoins pour des adaptations plus conséquentes. En considération des évolutions à l'échelle internationale, l'association faitière des hôteliers suisses souligne la nécessité d'aider le secteur agricole à développer des structures professionnelles et compétitives.

Le tourisme, branche d'exportation liée à son emplacement, est avant tout concerné par les conditions cadres au plan des coûts de production qui entravent sa compétitivité internationale. Le niveau élevé des prix pour les consommations intermédiaires entre autres, notamment dans le domaine des denrées alimentaires, font partie des entraves dont sont victimes le tourisme, et par conséquent l'hôtellerie.

Compte tenu de cette situation, hotelleriesuisse a pris position sur une sélection de propositions relatives à la politique agricole 2011:

- Dans le domaine de la promotion des ventes, hotelleriesuisse approuve les réflexions de principe. Le soutien doit être subsidiaire. hotelleriesuisse rejette toutefois la promotion des ventes pour des projets à l'exportation auxquels participent plusieurs entreprises.
- hotelleriesuisse salue l'abandon des mesures de soutien du marché et l'abolition des subventions à l'exportation. Les fonds ainsi libérés ne doivent cependant pas être simplement transformés en paiements directs et accordés selon le principe de l'arrosoir. Les paiements directs généraux doivent être orientés de manière accrue vers l'assurance du revenu et les paiements directs écologiques vers une production qui ménage l'environnement. A cet effet, il convient de formuler des mandats de prestations clairs à l'attention de l'agriculture.
- Il faut soutenir les changements structurels par des mesures appropriées. hotelleriesuisse encourage les adaptations légales qui génèrent des unités d'exploitation plus grandes et qui offrent aux agriculteurs un moyen de diversifier leur revenu.
- Il faut encourager les mesures de libéralisation qui renforcent la concurrence, comme la suppression de la protection à la frontière pour les aliments pour animaux ainsi que l'harmonisation et la reconnaissance des prescriptions étrangères selon le principe du Cassis de Dijon.

Le texte intégral de la réponse à la consultation sur la politique agricole 2011 est publié sur www.hotelleriesuisse.ch sous la rubrique Actuel.

Contact:

hotelleriesuisse
Isabel Garcia
Responsable de la communication
Tél.: +41/31/370'42'86
Mobile: +41/79/652'85'19
E-Mail: isabel.garcia@hotelleriesuisse.ch